

Mantes-la-Jolie, le 20 avril 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Agence Nicolas Michelin & Associés sélectionné pour réaliser l'étude urbaine et fonctionnelle du futur pôle gare du Mantois

Suite à la consultation lancée en décembre 2016 par le groupement de commande réunissant la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, l'EPAMSA maître d'ouvrage du quartier Mantes Université, SNCF Réseau et SNCF Mobilité (gares et connexions), la commission d'appel d'offres a sélectionné le 28 mars le groupement de l'Agence Nicolas Michelin & Associés (ANMA).

OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'étude urbaine et fonctionnelle du pôle gare concerne le secteur de la gare de Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, et du quartier Mantes Université en cours d'aménagement.

Le renforcement souhaité des pôles multimodaux et la libération de fonciers sur le périmètre de Mantes Université, invite à adopter une approche transversale et globale pour l'EPAMSA et la Communauté urbaine GPS&O.



L'expertise du groupement de l'ANMA permettra d'élaborer une vision stratégique et planificatrice de la gare à l'aune de l'arrivée du RER E dans le quartier Mantes Université. Avec son équipe pluridisciplinaire composée de Inddigo (BET mobilité et écologie urbaines/bâtiment durable), du programmiste Alphaville, de Infra services (BET VRD), et de Batiserf (ingénierie structure), il s'agira d'articuler une

vision plurielle de l'objet gare face à des enjeux territoriaux et de mobilité. « L'accessibilité du pôle gare sera rendue possible par la prise en compte d'une trame viaire simple au sein de laquelle les mobilités douces auront une part privilégiée » explique Nicolas Michelin.

Les attendus de l'étude engagée par le groupement de commande sont :

- de mener une réflexion globale sur la requalification, le développement et la valorisation du quartier de la gare, préparant ainsi l'arrivée d'Eole,

- de **proposer une structuration du pôle multimodal et de ses accès** en partenariat avec les acteurs associés (STIF, SNCF, transporteurs, Département...) et une intensification de l'offre de service,
- d'**identifier de nouveaux secteurs opérationnels** à intégrer au périmètre et au plan masse du quartier Mantes Université avec des premières intentions constructives et des propositions d'aménagements.

Ce nouveau quartier de gare doit pouvoir être une véritable porte d'entrée du territoire consolidée par une palette de services adaptés aux habitants et aux entreprises, renforçant ainsi son attractivité.

Les résultats de l'étude seront présentés pour début 2018.

PREPARER L'ARRIVEE DU RER EOLE A MANTES-LA-JOLIE

- L'actuelle ligne J5 sera remplacée par le RER E. Le nombre de fréquence de trains va augmenter avec l'arrivée du RER E sur le territoire de GPS&O, 9 gares seront desservies par le RER E.
- L'arrivée du RER E appelle à un renforcement de l'attractivité des pôles multimodaux. Compléments indispensables de l'emploi et du logement pour un développement équilibré et dynamique de la collectivité, ils constituent un élément stratégique de la politique de la Communauté urbaine. Notamment à travers le Projet de Développement et de Développement Durable et l'élaboration du PLU intercommunal, elle souhaite ainsi mener une réflexion sur l'intensification des secteurs gares comme ancrage urbain.

La gare de Mantes-la-Jolie, première gare des lignes Normande et terminus du RER Eole en Ile-de-France est appelée à remplir un rôle central dans ce maillage de transport.



- En outre, le projet urbain de Mantes Université, aménagé par l'EPAMSA et proposant 2 500 logements connecté à la gare, vise la constitution d'un quartier mixte au cœur des enjeux du territoire. Sa programmation ambitieuse doit aujourd'hui être réexaminée avec l'arrivée d'Eole en 2024.
- Enfin, le projet de réaménagement multimodal du pôle gare porté par le STIF, repris par la communauté urbaine après la concertation préalable achevée (à l'automne 2016), sera interrogé.
- SNCF Réseau et SNCF Mobilité s'associent à cette démarche collective afin de rationaliser leur emprise ferroviaire et mieux intégrer la gare dans le tissu urbain en mutation.



Le projet Eole

Piloté en maîtrise d'ouvrage par SNCF Réseau : Eole, projet du prolongement de la ligne E du RER E va transformer la mobilité en Ile-de-France.

L'actuelle ligne E du RER sera à horizon 2024 prolongée de 55 km vers l'ouest, dont 8 km en tunnel et 47 km de voies rénovées et réaménagées, de la gare d'Hausmann - Saint-Lazare à la gare de Mantes-la-Jolie. Trois nouvelles gares seront créées : Porte Maillot, CNIT La Défense et Nanterre-la-Folie. Dès sa mise en service, plus de 620 000 voyageurs bénéficieront d'un meilleur maillage du réseau des transports franciliens, d'une réduction des temps de trajet, d'une meilleure accessibilité à de grands bassins d'emploi et de meilleurs services.

GPS&O

Née le 1er janvier 2016 de la fusion de 6 intercommunalités, Grand Paris Seine & Oise est la plus importante communauté urbaine de France. Fort de ses 500 km², peuplé de plus de 400 000 habitants répartis dans 73 communes dont les pôles urbains de Mantes-la-Jolie, Les Mureaux et Poissy, ce territoire est relié à la capitale via l'A14, l'A13, la ligne J du Transilien et bénéficiera de l'arrivée du RER E EOLE en 2024. GPS&O est ainsi l'un des maillons stratégiques du Grand Paris, au cœur des grands projets de la vallée de la Seine. Aéronautique, automobile, robotique, écoconstruction, agriculture, facture instrumentale, enseignement supérieur font de ce territoire un laboratoire d'innovations.

Présidée par Philippe Tautou, maire de Verneuil-sur-Seine, la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise compte 129 conseillers communautaires. Elle gère plusieurs compétences structurantes : mobilité et déplacements, développement économique, aménagement, habitat, voirie, culture, sport, environnement, déchets, eau et assainissement.

L'EPAMSA

Créé par décret en conseil d'Etat en 1996, l'EPAMSA est un établissement public d'aménagement chargé d'opérations de développement sur le nouveau territoire Grand Paris Seine & Oise (78). Il intervient en tant que :

- **direction de projet** de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval,
- **aménageur urbain** pour la construction de 13 000 logements et l'implantation d'entreprises sur 850 000m²,
- **mandataire** pour le compte des communes,
- **investisseur** dans la restructuration, la remise sur le marché d'ensembles immobiliers et le développement d'activités économiques.

Contacts presse EPAMSA :

Amandine Martin, Responsable de la communication
01 39 29 21 25 - 06 76 97 48 98 - a.martin@epamsa.fr
Rachel Brunella - Agence Manifeste
06 21 03 08 30 - rachel.brunella@manifeste.fr